

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE, LE RÔLE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Hôtel de Sade, le 26 novembre 2015



EDITO DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

“Le Très Haut Débit représente un enjeu majeur pour notre département, en termes de compétitivité des entreprises, d'égalité et d'attractivité des territoires ou encore de développement de nouveaux usages et services pour les citoyens.

Afin de garantir l'accès au Très Haut Débit en Vaucluse, le Département a fait le choix d'investir dans un programme ambitieux d'aménagement numérique, basé sur le déploiement de la fibre optique. Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), adopté en juillet 2011, en fixe les objectifs.

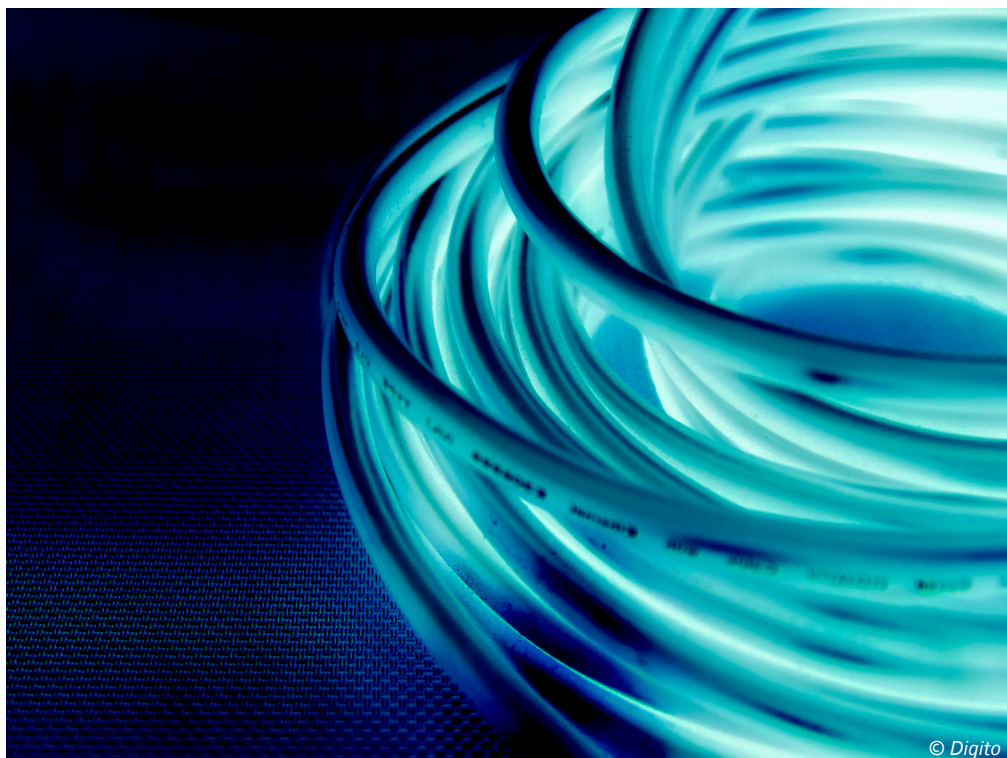
Aux côtés du Département de Vaucluse, les communes et les EPCI ont un rôle déterminant à jouer. La rencontre du 26 novembre 2015 a été l'occasion de les sensibiliser et mobiliser sur ces questions.

Dans la perspective des déploiements à venir, les infrastructures d'accueil de la fibre optique (fourreaux de réserve) doivent être anticipées à l'échelle communale et intercommunale, afin de mutualiser les équipements et optimiser l'investissement public.

A l'échelle des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi), les collectivités territoriales sont invitées à afficher leur ambition en matière d'aménagement numérique et à identifier les secteurs à enjeux. Articuler les documents d'urbanisme avec le SDTAN de Vaucluse permet de préparer l'avenir.

Ainsi, l'engagement de chacun est primordial pour réaliser les infrastructures supports et accompagner le développement des usages et services numériques.”

Maurice CHABERT, Président du Conseil départemental de Vaucluse



LE PROGRAMME DE LA MATINÉE :

Ouverture du séminaire

Monsieur Maurice CHABERT, Président du Conseil départemental de Vaucluse

Les enjeux du numérique à travers différents témoignages illustrant les usages liés au très haut débit

- Du cuivre à la fibre optique, quels enjeux ? Madame Sophie HOUZET, Directrice du Pôle Numérique 26
- Construire la ville numérique durable Monsieur Laurent RENAVAND, Agence d'urbanisme Flandres/Dunkerque
- Le dispositif Agrilocal, Pauline RICARD, CD84 et Olivier GAUER, chambre d'agriculture 84
- Le numérique thérapeutique au service de la santé publique, Anne BLANC et Jean-Pierre DELAUP, Centre hospitalier d'Apt

L'aménagement numérique par le Département, bilan et perspectives

Monsieur Jean-Marie ROUSSIN, Vice-Président du Conseil départemental de Vaucluse en charge de l'économie et du développement numérique

L'aménagement numérique du territoire à travers le "Porter A Connaissance" du Département à destination des SCOT, PLU et PLUi

Madame Ingrid HAUTEFEUILLE, AURAV

Clôture des travaux

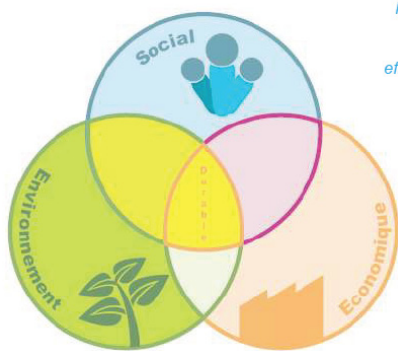
Monsieur Thierry LAGNEAU, Vice-Président du Conseil départemental de Vaucluse en charge des travaux, de l'aménagement, du territoire et de la sécurité

LE TRÈS HAUT DÉBIT, FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ ET DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Le Très Haut Débit (THD) constitue un nouveau service public. Il conditionne le développement d'usages innovants destinés aux acteurs professionnels et publics ainsi qu'à l'ensemble des citoyens.

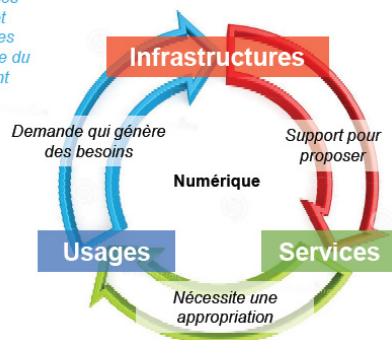
Face aux progrès très rapides de ces technologies, le risque de "fracture numérique" entre les territoires est avéré. Pour que le "très haut débit" soit un vecteur de solidarité territoriale et non un facteur d'exclusion, les collectivités ont un rôle essentiel à jouer : déployer les infrastructures et accompagner le public et les entreprises dans la transformation de leurs pratiques.

C'est dans cette perspective que le Conseil départemental de Vaucluse a adopté son Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), le 8 juillet 2011. Ce document cadre prévoit la couverture totale du Vaucluse en très "haut débit" à l'horizon de 20 ans.



Les 3 piliers du développement durable

Prendre en compte le numérique dans l'ensemble de ses dimensions, et appréhender ses effets sous l'angle du développement durable



Les 3 « briques » du numérique

AGUR, L. RENAUVAND

"C'est à l'intersection des différents métiers que se feront les innovations en termes d'usages"

S. HOUZET DIRECTRICE PÔLE NUMÉRIQUE 26/07.

TÉMOIGNAGES DE LA DIVERSITÉ DES USAGES OFFERTS PAR LE TRÈS HAUT DÉBIT

"Lutter contre la marginalisation "digitale", antichambre de la marginalisation "sociale"

M. CHABERT, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 84.

CONSTRUIRE LA VILLE NUMÉRIQUE DURABLE, L'EXEMPLE DE SAINT-OMER

Le travail initié par le Pays de Saint-Omer dans le cadre du concept de "ville numérique durable" est exemplaire et précurseur. Concrètement, à l'échelle d'un territoire de 120 000 habitants, il cherche à apporter aux habitants des solutions efficaces, durables qui faciliteront leur quotidien dans les domaines du transport, de la culture, du logement, de l'emploi, des loisirs... La question du numérique est ici abordée avec une approche transversale liée au fonctionnement global d'une ville.

LE NUMÉRIQUE THÉRAPEUTIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ, L'EXEMPLE DE L'HÔPITAL D'APT

L'hôpital d'Apt représente un équipement structurant pour l'ensemble du bassin de vie rural du Pays d'Apt Luberon. Le maintien de cet établissement constitue un enjeu d'égalité d'accès au soin. Grâce au très haut débit, l'équipe médicale a mis en œuvre un ensemble de dispositions permettant à la fois un gain de temps donc d'argent et une meilleure fiabilité dans le suivi des patients.



Le numérique utilisé dans l'espace public de la ville (Paris, source Les Echos)

"Le concept de "e-inclusion" : former la population aux différents usages du très haut débit"

L. RENAUVAND, CHARGÉ D'ÉTUDES, AGUR

LA PLATEFORME AGRILocal 84, UN INTERMÉDIAIRE VIRTUEL ENTRE LES AGRICULTEURS ET LES CANTINES

Agrilocal est un dispositif partenarial piloté par le Conseil départemental 84 en collaboration étroite avec la Chambre d'agriculture 84. Cette interface numérique permet de connecter directement le restaurateur aux producteurs. Il regroupe aujourd'hui 60 acheteurs et une centaine de fournisseurs locaux.

"La télémédecine est indispensable pour la survie des hôpitaux ruraux"

J-P. DELAUP, CENTRE HOSPITALIER APT

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE POUR UNE COUVERTURE TOTALE DU VAUCLUSE EN TRÈS HAUT DÉBIT D'ICI 20 ANS

LA ZONE D'INTERVENTION PUBLIQUE VIENT COMPLÉTER LA ZONE D'INTERVENTION PRIVÉE PERMETTANT AINSI UNE COUVERTURE INTÉGRALE DU VAUCLUSE

- La zone d'intervention privée correspond aux communes, sur lesquelles au moins un opérateur privé s'est engagé à déployer le réseau fibre jusqu'à l'abonné. Orange s'est ainsi positionné sur 46 communes en Vaucluse.
- La zone d'intervention publique correspond au reste du territoire Vauclusien, moins dense, soit 105 communes pour lesquelles, la charge d'apporter le très haut débit revient à la puissance publique.

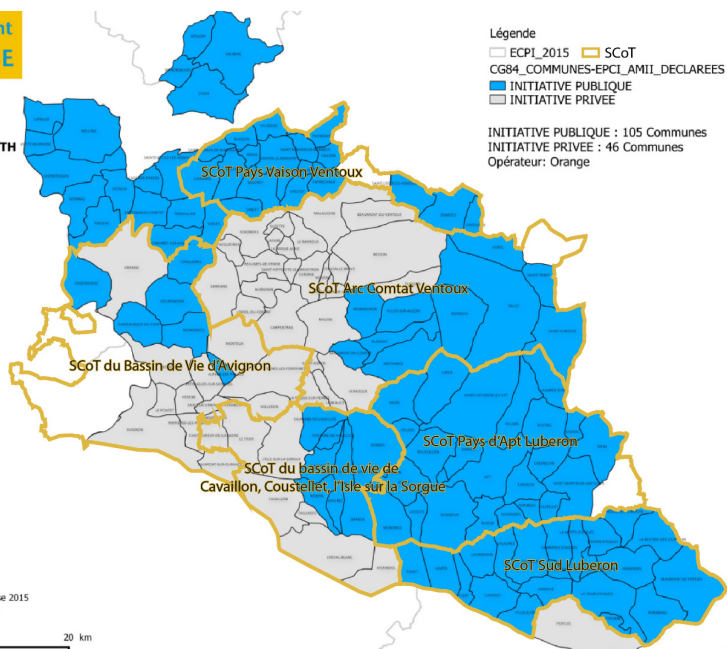
Le Département a décidé de mettre en place un réseau d'initiative publique (RIP) sous la forme d'une délégation de service public de 25 ans confiée à Vaucluse Numérique.

LA MISE EN OEUVRE EFFECTIVE D'UN RÉSEAU PRIMAIRE STRUCTURANT AVEC DÉJÀ 10 000 PRISES FTTH LIVRÉES.

De 2012 à 2014, l'action du département a permis de créer un réseau de collecte et de desserte mutualisé ouvert à tous les opérateurs, le réseau public "Vaucluse Numérique" avec un linéaire de 700 km dont 478 Km de fibres optiques déployées. Ce sont, aujourd'hui, 241 sites publics raccordés, 103 zones d'activités et 10 500 entreprises situées à proximité immédiate du réseau, près de 10 000 prises FTTH (fibre déployée jusqu'à l'abonné) et la possibilité pour 10 000 foyers vauclusiens de bénéficier d'offres dégroupées en ADSL sur 14 Centraux Téléphoniques

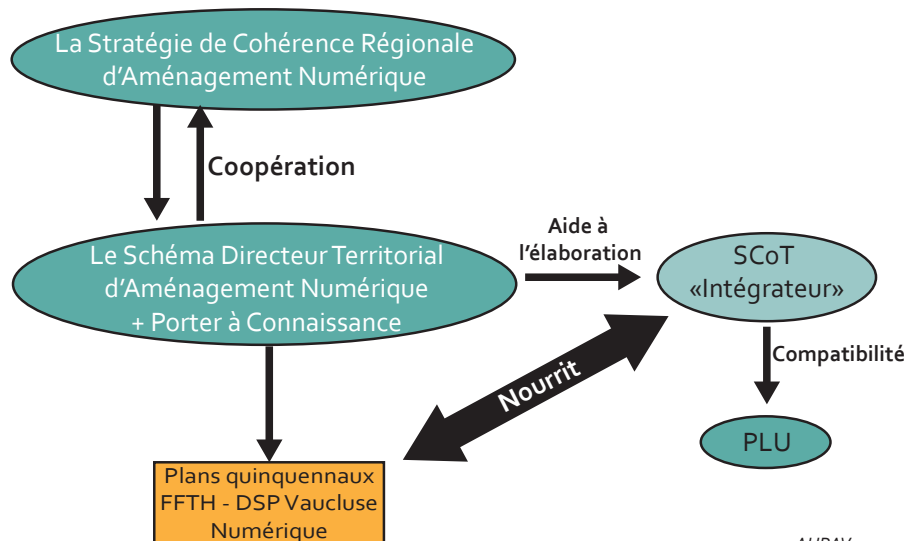


Département de Vaucluse
Périmètre de déploiement FTTH



« L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de substituer à la boucle locale cuivre, une boucle locale fibre optique »
M. ROUSSIN, VICE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

L'imbrication et le lien entre les différents documents traitant de l'aménagement numérique



AURAV 2015

« Les zones à initiatives privées doivent devenir des zones conventionnées pour que les opérateurs privés honorent leurs engagements et assurent la mise en place de l'infrastructure »

M. CARLIN, DIRECTEUR VAUCLUSE NUMÉRIQUE

LA MISE EN OEUVRE PROGRESSIVE DE PLANS QUINQUENNAUX

La livraison d'environ 113 600 prises FttH sur 20 ans est programmée en zone d'intervention publique dans le cadre de 4 plans quinquennaux successifs. Chaque

plan fait l'objet d'un partenariat entre le Département et les EPCI concernés et nécessite aussi la mobilisation de financements européens, régionaux et nationaux.



L'AMENAGEMENT NUMÉRIQUE DÉSORMAIS UNE COMPOSANTE DES DOCUMENTS D'URBANISME

A travers l'élaboration de son "Porter à connaissance" : *Aménagement numérique dans les documents d'urbanisme*, le Conseil départemental souhaite donner quelques éléments à destination des maîtrises d'ouvrage et maîtrises d'oeuvre impliquées dans l'élaboration des PLU, des PLUi et des SCOT, pour une meilleure prise en compte de cette question dans les choix d'aménagement du territoire.

De par leur vision prospective et leur approche globale, les SCOT constituent des documents stratégiques, opportuns pour mettre en place une collaboration entre les acteurs de l'aménagement et ceux du numérique. L'objectif consiste à planifier, à l'horizon de 15 ans, les besoins, les usages

et les investissements liés au très haut débit d'un territoire.

Deux principes doivent motiver cette coopération :

- la convergence des stratégies d'aménagement portées par les collectivités avec la programmation de déploiement FFTH
- une rationalisation des investissements publics dédiés au déploiement du très haut débit.

Les PLU/PLUi, plus opérationnels, participent à la mise en oeuvre des objectifs définis dans le cadre des SCOT, en programmant notamment la réalisation des infrastructures d'accueil destinées au passage de la fibre optique et en respectant des "critères de qualité renforcée" (niveau de connectivité, emplacement et dimensionnement des équipements..).

"Mobiliser les opérateurs du numérique privés et publics dans l'élaboration des SCOT et PLU"

I. HAUTEFEUILLE, AURAV

"Collaborer pour optimiser les investissements publics dédiés au déploiement du très haut débit"

"Créer les conditions d'une accélération de la couverture très haut débit du Vaucluse grâce à la vision prospective et stratégique des documents d'urbanisme"

T. LAGNEAU, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Porteur du SDTAN, le Conseil départemental souhaite poursuivre le déploiement du RIP à travers la mise en oeuvre des plans quinquennaux avec les collectivités.

Il conforte ainsi sa compétence en matière de social et de solidarité territoriale renforcée par la loi NOTRe.

En complément de cette action, il s'agit également de valoriser les investissements fait pour la réalisation de l'infrastructure par le développement de nouveaux usages.



Conseil départemental de Vaucluse
Président de publication : Maurice CHABERT

AURAV
Conception
Ingrid Hautefeuille, Responsable Pôle Planification urbaine
Damien Rodrigo-Trillo, Chargé d'études

